A.D.E.F.
Association pour l'Aménagement et la Défense de l'Environnement de Feucherolles

"Lorsque tout semble perdu, il ne reste que le rire pour désarmer les corrompus de l'esprit comme de l'argent"
Maximilien de la Pierrefoucade

SPECIAL ANCIENS ET NOUVEAUX FEUCHEROLLAIS

Votre cadeau de Noël : un Etablissement privé d'enseignement de 1400 places dès la rentrée de 1992/1993.

Ceci est un vrai conte de Noël, dévoilé par Monsieur le Maire dans la séance extraordinaire du conseil municipal du 9 janvier 1992.
Nous ne résistons pas au plaisir de vous le narrer.

Le 21 décembre 1991, de bons frères des écoles chrétiennes, chassés de Saint-Germain en Laye par l'exiguité des locaux de l'école Saint-Augustin et poussés, peut-être, par la perspective de la plus-value qu'ils retireront de ladite vente, déambulaient le long de la déviation au nord du village.

Ils découvraient là, divine surprise, 68.000 m2 de terrains arborés, aux contours bizarres, sans aucune valeur apparente et que notre bon maire, soucieux de l'intérêt des propriétaires terriens nécessiteux de la commune, avait déjà essayé, en vain, de faire classer subrepticement en zone artisanale.

Derechef, ils s'en vinrent trouver ce dernier.

Par le plus grand des hasards, lesdits terrains appartenaient, pour l'essentiel à des familles de conseillers municipaux.

L'affaire s'engageait sous des auspices favorables, si nous osons dire, s'agissant d'un véritable cadeau du ciel.

Tambour républicain battant, on convoquait le conseil municipal pour le 9 janvier 1992.

A part quelques conseillères municipales incrédules (les mécréantes), le conseil votait un avis favorable au projet proposé de mains de maître, par les bons frères.
En passant, cette délibération était entachée d'irrégularité (cf art. L.121.35 du code des communes), mais que ne ferait-on pas devant une aubaine de cette taille.

Soyez-en certains, braves gens, cette nouvelle implantation (14.000 m2 de constructions sur deux niveaux) ne pouvait qu'ajouter au renom, déjà au zénith, de Feucherolles.

Après la Ligue de Tennis des Yvelines, le collège public Jean Monnet, les installations sportives innombrables, le golf, le tout à l'égout, les écoles communales si accueillantes, la place des fêtes et son immense agora, les logements sociaux,... voilà une réalisation de plus à la gloire de notre Maire bien aimé.

Ne croyez pas que, mauvaise langue, l'auteur de ces lignes, persifle et essaie de se moquer.

Non, il s'agit tout au plus d'une transcription fidèle des aimables propos tenus, au cours de cette même séance du conseil municipal par notre premier magistrat, légitimement fier du travail accompli, en particulier pour l'enseignement public.

Le conte tourne à la fable lorsque ce dernier, berger, sûr de son étoile, envoie le 13 janvier par porteur municipal, une missive, lénifiante à souhait, aux propriétaires riverains, considérés dans l'affaire, comme des moutons de panurge promis à une tonte certaine.

Il est vrai qu'à Feucherolles, ils ne seront pas les premiers ni les derniers à l'être.

Pour participer à l'allégresse générale, nous avons, quant à nous, l'intention de lancer une pétition pour l'érection d'une plaque commémorative :

" FEUCHEROLLES, UN VILLAGE RURAL ET RESIDENTIEL, OU IL FAISAIT BON VIVRE "

On ne s'y prend jamais assez tôt ...
.... en cette époque de " délocalisation " intensive .
A quand l'ENA, près du Clos Saint-Antoine ...

Plus sérieusement, il serait temps que les citoyens soient considérés par les " politiques " affairés comme des adultes responsables, et puissent être informés, des avantages et des inconvénients pour la communauté, d'opérations aussi importantes.

Il ne faut pas laisser un Maire et quelques conseillers municipaux " croupions " (quel vilain mot, mais combien de circonstance), souvent intéressés directement ou indirectement à la réalisation de telle ou telle affaire, décider " en douce " de notre avenir.

Monsieur le maire et ses adjoints ne cessent de rappeler que la commune n'a pas d'argent pour remplacer les " baraquements " de l'école maternelle B.Deniau ou pour effectuer les réparations à l'école de La Trouée.

Alors nous suggérons, qu'en toute charité chrétienne, les bons frères de St-Augustin, aidés en cela par les propriétaires fonciers vendeurs, nous financent ces travaux urgents.

Ainsi, foin de guerre scolaire, l'égalité serait respectée entre tous nos enfants, riches ou pauvres, chrétiens ou d'une autre confession, ou sans confession du tout.

Nous vous prenons au mot,Monsieur le Maire, êtes-vous capable de nous donner une telle leçon d'humanisme ?

Pour l'A.D.E.F.
Jean-Pierre DELPECH

P.S : nous tenons à décerner la " palme de l'Objectivité " à un conseiller municipal, qui n'ayant pas eu le temps de prendre part au conseil en question, n'hésite pas à inonder les copropriétaires d'une résidence d'une prose qu'il ne peut avoir écrite, puisqu'absent lors de la fourniture des informations qu'il reproduitDu vrai travail de professionnel ou la voix de son maître.